

# DÉLIBÉRATIONS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLENEUVE

### SEANCE ORDINAIRE DU 16/02/2026

Members du  
Conseil : 27

L'an deux mille vingt-six et le seize février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Villeneuve, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Serge FAUDRIN, Maire.

Présents : 15

Pouvoirs : 1  
Absents : 12

Date de  
Convocation :  
10/02/2026

Mme BONNAFOUX	Absente excusée	M GONDRAIN	Présente	M REY	Présent
Mme DEGERMANN	Absente excusée	M HERMAN	Présent	MME ROCHE	Présente
M DELETTE	Absent excusé- Donne pouvoir à JL HERMAN	Mme INTARTAGLIA	Absente excusée	MME ROUZAUD V	Absente excusée
M DENIZE	Présent	M JUNG	Absent excusé	MME ROUZAUD G	Présente
Mme DI BERNARDO	Présente	M MICHAÏLIDES	Absent excusé	M SARROBERT	Présent
M FAUDRIN	Présent	M M'SIBIH	Présent	MME THEBAULT	Absente excusée
MME FILHOL	Absente excusée	M MARTY	Absente excusée	MME THURIN	Présente
M GELDES	Présent	MME PELTIER	Absente excusée	M. TROUVE	Présent
Mme GOMEZ	Présente	M PERPETE	Absent excusé	MME VINIT	Présente

Secrétaire de séance : Madame Caroline ROCHE

N°2026-16-02-01

Objet de la

Délibération : **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026**

Conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), afin d'examiner les grandes orientations qui présideront à l'élaboration du Budget Primitif 2026, ci-joint annexé.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et de Madame l'Adjointe aux Finances, chacun a pu s'exprimer librement sur les propositions émises et formuler une opinion.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de l'organisation d'un Débat sur les Orientations Budgétaires 2026 tant sur le budget général que sur le budget annexe du cimetière.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire

S. FAUDRIN

